

DIPLOME NATIONAL D'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

AVIS DE SOUTENANCE

Madame Sylviane FEUILLADIEU, fera un exposé de ses travaux

Titre de l'HDR : **Ouvrir le monde scolaire**

Madame Sylviane FEUILLADIEU

Le 20 juin 2023

14h

Salle 30.-1.20

2 rue Conté, 75003 Paris

devant un jury constitué par :

- Maitena Armagnague-Roucher
- Patrice Bourdon
- Hélène Buisson-Fenet
- Serge Ebersold
- Jean-Paul Payet
- Joël Zaffran

Résumé

En France en 2022, massification scolaire ne rime toujours pas avec démocratisation. Les écarts d'accès aux apprentissages, aux filières d'enseignement et aux diplômes, constituent des inégalités sociales à l'école attestées. Dans ce contexte, les politiques de l'école inclusive ambitionnent à la fois de renforcer l'objectif général de la démocratisation scolaire et d'adapter les cursus ordinaires aux élèves « à besoins éducatifs particuliers ». L'idéal normatif d'accessibilité des parcours et des situations d'apprentissages s'impose, dans les missions comme dans les pratiques de tous les acteurs de l'école.

Considérant l'accessibilité scolaire comme la participation légitime de tous les élèves dans l'espace social des positions scolaires, participant à sa reconfiguration, l'accessibilisation des environnements scolaires est la question centrale contemporaine d'étude des inégalités sociales à l'école. Ma démarche s'emploie à saisir le processus d'accessibilisation des environnements scolaires à travers : les dynamiques d'accessibilisation qui s'y déploient ; les pratiques et usages sociaux qui s'y développent ; les tensions dans lesquelles ces dynamiques s'exercent. Elle s'attache à identifier l'innovation ordinaire et le développement d'un autrement capable des acteurs, qui émergent des routines instituées. Les traces praxéologiques et phénoménologiques recueillies dans mes travaux, attestent d'une praxis instituante qui redéfinit le commun à partir du déploiement des dynamiques d'accessibilisation. Ces dernières prennent place dans un processus dialectique qui se déploie entre : d'une part des inégalités d'accès à une participation scolaire effective et reconnue, marqué par une inaccessibilité scolaire qui maintient ces inégalités ; d'autre part, une démocratisation qui lutte contre les inégalités d'accès à la participation scolaire, marquée par l'accessibilité scolaire. Elles portent la possibilité de la critique dans le monde scolaire.

Les petits pas de l'accessibilisation tracés dans les épreuves quotidiennes des acteurs, participent au processus de transformation de la forme scolaire. Ils ouvrent un pouvoir d'agir par l'effet capacitant d'accès aux ressources et au développement de compétences (fonction de conversion de l'accessibilité) ; un vouloir agir en facilitant et sollicitant un engagement dans le collectif (fonction fédératrice) ; un savoir agir en égalisant les chances de participation (fonction démocratique). La typologie des modes d'accessibilisation des environnements scolaires proposée à l'issue de ce travail, met en évidence le caractère polymorphe et polytrope des manières de *faire accessibilité*. Le premier mode d'accessibilisation, à *effet affiliateur*, s'organise autour de la dimension identitaire. Il se caractérise par des formes qui ouvrent une place dans la communauté scolaire et légitiment cette appartenance. Trois ont été repérées : l'une tisse une appartenance générationnelle à l'école ; l'autre une appartenance personnifiée à la catégorie « élèves » ; la troisième une appartenance adressée au groupe d'apprentissages. Le deuxième mode d'accessibilisation, à *effet dispositionnel*, s'organise autour de la dimension professionnelle. Il se caractérise par des formes qui développent un autrement capable permettant d'occuper la place octroyée et reconnue. Certaines modalités pratiques entraînent une évolution des dispositions apprenantes, d'autres une évolution des dispositions professionnelles. Le troisième mode d'accessibilisation, à *effet émancipateur*, s'organise autour de la dimension citoyenne. Il se caractérise par des formes qui ouvrent l'accès aux normes scolaires, autorisant les acteurs à s'y conformer ou au contraire à les déconstruire. Trois ont été identifiées : l'une promeut un repositionnement dans son devenir ; l'autre un repositionnement dans sa scolarité ; la dernière un repositionnement dans son rôle d'aidant.

Ces modes d'accessibilisation des environnements scolaires *font société dans l'école*. Ils permettent de dépasser la(les) communauté(s) scolaire(s) qui maintiennent les cloisonnements entre les groupes d'élèves dont les différences ont une fonction différenciatrice, pour constituer un *tout* qui transcende ces différences. Ils ouvrent le monde scolaire, de l'intérieur.